

senneville.mairie@wanadoo.fr

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le 27 mars 2009 à 20 heures 30 sous la présidence de Mr Pascal LECOURT , Maire.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité ;

Le maire fait part des diverses réunions auxquelles il a participé ;

Il informe le conseil de la mise en place du service minimum pour les jours de grève à l'école.

Travaux : devis de peinture pour vestiaires et salle polyvalente,

Les travaux de sécurité dans le village commencent le 14 avril,

L'eau a été installée dans la classe de Mme Ferrand.

*Le devis sollicité pour le remplacement de la sono à l'église est accepté pour un montant de 1908€ ;

*un chauffage va être installé à la serre pour un montant de 1 000€ environ ;

*Clos des Pommiers : le conseil municipal fait l'acquisition de deux parcelles (A 1124 et A 1135) pour un montant de 1 euro symbolique concernant la voirie et les espaces communs du lotissement.

*Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 1ère classe pour une durée de 35 heures par semaine.

*Achat d'un camion Renault Master pour un montant de 23 920€ pour lequel le conseil sollicite une subvention auprès du Conseil Général.

*Remboursement des charges du SMERG (481€) par recouvrement sur les

contributions directes.

*Les différentes taxes passent aux taux suivants :

Taxe d'habitation :	de	6.18%	à	6.30%
Foncier bâti :	de	16.15%	à	16.47%
Foncier non bâti :	de	52.35%	à	53.38%.

*Les comptes administratif et de gestion sont approuvés à l'unanimité, avec un solde reporté de 58 262.04€.

*Le budget 2009 est approuvé à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et dépenses :

Fonctionnement = 415 575€,
Investissement = 229 218€.